

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 juillet 2020 – 17h00

Délibération n°2020/72

Date de convocation : 06 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercices : 74

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillets
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt, le 10 juillet 2020 à dix-sept heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (68 titulaires) :

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, LESNE Jacques, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, GRENIER Brigitte, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, BLAIRON Daniel, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (6) :

BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier à POULAIN Bernard, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, COULON Laurent à RICHEZ Jean-Pierre

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2020/72 : Portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au Syndicat Mixte du Bassin de la Selle (SMBS)

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Selle intervient en matière de gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (GEMAPI) et de lutte contre l'érosion des sols sur les bassins versants de la Selle et de l'Écaillon traversant tout ou partie des territoires de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, de la Communauté de Communes du Pays Solesmois et de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole.

Pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, le SMBS intervient en matière de GEMAPI sur le territoire des communes de Bazuel, Briastre, Busigny, Catillon-Sur-Sambre, Honnechy, Inchy-en-Cambresis, Le Cateau-Cambresis, Le Pommereuil, Mazinghien, Montay, Neuville, Ors, Reumont, Saint-Aubert, Saint-Souplet Escaufourt, Saint-Benin et Saint-Vaast-en-Cambresis.

Conformément à l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les syndicats mixtes constitués exclusivement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale et ceux composés uniquement d'établissements publics de coopération intercommunale sont soumis aux dispositions des chapitres Ier et II du titre Ier du livre II de la cinquième partie législative du code général des collectivités territoriales.

Pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Conformément aux statuts du SMBS, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis dispose de dix-huit représentants titulaires et de dix-huit représentants suppléants.

Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5711-1,

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin de la Selle,

Après en avoir délibéré le conseil communautaire décide :

– De désigner les dix-huit représentants titulaires de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au Syndicat Mixte du Bassin de la Selle :

1. MACAREZ Jean-Félix
2. DELCROIX Hugues
3. GOURMEZ Nicole
4. LEDUC Brigitte
5. CAGNON Josiane
6. PILLARD Davy
7. MANEL Bruno
8. PAQUET Pascal
9. HENNEQUART Michel
10. CLAISSE Sophie

11. LESNES Christophe
12. VILLAIN Bruno
13. CARRE Jean-Pierre
14. DESTIENNE Albert
15. GODELIEZ NICAISE Véronique
16. QUONIOU Henri
17. BARELLE Yann
18. LEFEBVRE Bertrand


– **De désigner les dix-huit représentants suppléants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis au Syndicat Mixte du Bassin de la Selle comme suit :**

1. PINECKI Edouard
2. LEMAIRE Michaël
3. SCULTEUX René
4. DELVA Gérard
5. HENRIET Cécile
6. MEURANT Ludovic
7. DENHEZ Marie-Annick
8. DRUESNES Guy
9. LEGER Bernadette
10. DIEU Grégory
11. BELIMONT Fabien
12. MONIEZ Corinne
13. LALAUT Jean-Luc
14. CALIPE David
15. TIERCE Roger
16. VANDENBERGH David
17. LEDUC Sophie
18. KEHL Didier

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 juillet 2020 et de la publication le
23 juillet 2020

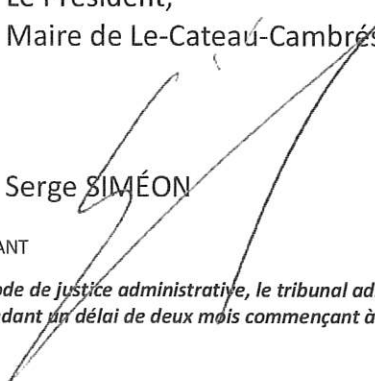
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 23 juillet 2020

Le Président,
Maire de Le-Cateau-Cambrésis,

Serge SIMÉON



IMPORTANT